

# Pierre-Yves BOURNAZEL

Député de la 18<sup>ème</sup> circonscription de Paris  
Président du groupe Indépendants et Progressistes au Conseil de Paris  
Élu du XVIII<sup>ème</sup> arrondissement



Pierre-Yves BOURNAZEL est né le 31 août 1977 à Riom-ès-Montagnes dans Cantal (Auvergne). Il a fait ses études à Tulle en Corrèze et est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse.

Pierre-Yves BOURNAZEL a fait ses débuts en politique en décembre 2004 aux côtés de Françoise de PANAFIEU, maire du XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris et députée. Il travaille alors sur les perspectives d'urbanisme et de logement dans l'arrondissement.

## **En mars 2008, il devient Conseiller de Paris et du XVIII<sup>e</sup> arrondissement.**

À Paris, il se bat pour le renouvellement des idées. Il plaide notamment pour une politique écologique de la ville, un développement intelligent des transports en commun, la collecte des déchets ou encore l'éco-habitat.

**En 2010, il est élu Conseiller Régional d'Île-de-France.** À ce poste, il est notamment en charge pour l'opposition du dossier du Grand Paris.

Lors de la campagne des élections régionales en Île-de-France de 2015, Valérie PÉCRESSE le nomme tête de liste départementale de Paris. Il est nommé délégué spécial en charge des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à la région Île-de-France et président du Fonds de soutien au cinéma et à l'audiovisuel.

Pour la primaire de la Droite et du Centre de 2016, il est nommé porte-parole du candidat Alain JUPPÉ.

**En 2017, il est élu député de la 18<sup>ème</sup> circonscription de Paris** avec le soutien d'Édouard PHILIPPE. À l'Assemblée nationale, il intègre le groupe UDI, Agir & Indépendant puis en 2020 le groupe Agir Ensemble. Il est vice-président de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation jusqu'en 2019.

Il a notamment été :

- Président du groupe d'étude : « Économie du sport ».
- Président de la mission d'information relative à la réforme de l'audiovisuel de l'Assemblée nationale : « de la communication audiovisuelle à l'ère du numérique ».
- Vice-Président de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi confortant le respect des principes de la république.
- À l'origine d'un rapport et d'une proposition de loi sur la lutte contre la contrefaçon.

**Le 25 novembre 2021, sa proposition de loi visant à moderniser la lutte contre la contrefaçon est adoptée, à l'unanimité, par l'Assemblée nationale.** Cette loi donne aux pouvoirs publics de nouveaux moyens d'action et propose des solutions immédiatement opérationnelles, notamment :

- L'instauration d'une amende forfaitaire à l'encontre des acheteurs de contrefaçon ;
- La constatation, par les policiers municipaux, du délit de vente à la sauvette ;
- La création d'un Observatoire de la lutte contre la contrefaçon ;
- La possibilité, pour le titulaire d'une marque, de demander à l'autorité judiciaire d'ordonner la suppression des noms de domaine ou comptes de réseaux sociaux portant atteinte à la marque ou toute mesure propre à en empêcher l'accès.